

Liste de tous les contrats de 25 000\$ et plus ou de 2 000\$ et plus à un même contractant et totalisant plus de 25 000\$. Le rapport qui suit fait état de tous les contrats que la municipalité a conclu en 2018, soit :

Du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018

FOURNISSEUR	SERVICES	MONTANT
Centre du camion JL	- Achat camion 10 roues	320 527,30\$
	- Pièces et accessoires	3 290,17\$
Eurovia Québec construction	Asphaltage rue St-Pierre est	87 338,28\$
Les entreprises Bourget inc.	Traitement de surface (rang 2 et Chemin de la Sablière)	137 487,26\$
MRC de la Matapédia	- Quotes-parts	230 506,19\$
	- Honoraire génie municipal	20 292,44\$
Ministre des finances	Sûreté du Québec	57 858,00\$
Municipalité de Sayabec	Redevances carrières	28 863,63\$
Paul Equipment & sons (2008)	Achat d'un chargeur sur roues	235 045,30\$
Transports Martin Alain inc.	- Contrat de déneigement	153 296,23\$
	- Location camion et chargeur sur roues	3 909,15\$
	- Travail des fossés	344,93\$
Conciergerie d'Amqui	Contrat de collecte des matières résiduelles	43 378,62\$
	- Divers achat produits nettoyeurs	1 424,98\$
Électricité Garon et fils inc.	- Thermostats et convectair et autres Cédrière	6 123,94\$
	- Camping	20 678,69\$
	- Éclairage patinoire	3 686,04\$
	- Éclairage public	701,93\$
Hydro-Québec	Électricité et éclairage	54 583,38\$

Préparé le 25 mars 2022



Nancy Paquet, directrice générale



En vertu de l'article 961.4(2) du Code municipal, la municipalité doit publier sur son site Internet la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000\$ avec un même contractant, passé au cours du dernier exercice financier complet précédent (l'exercice 2021) lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000\$. La liste indique, pour chaque contrat, le nom de chaque cocontractant, le montant de la contrepartie et l'objet du contrat.

La taxe sur les produits et service (tps) et la taxe de vente du Québec (TVQ) sont incluses, s'il y a lieu aux contrats énumérés.